



Trucs, astuces & éco-gestes

Les bons réflexes pour être au chaud

Le chauffage représente la part la plus importante dans les charges de votre logement (35 %).

LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Dans les appartements en chauffage collectif, la température délivrée est de 19°C la journée et 17°C la nuit.

→ Dans bon nombre d'appartements collectifs, les répartiteurs installés sur chaque radiateur permettent d'individualiser les frais de chauffage au logement. Avec les robinets thermostatiques, la température d'une pièce peut être modulée selon le confort voulu.

→ Dans les logements en chauffage individuel (gaz ou électricité), vous pilotez vous-même la température souhaitée.



Mettez un pull plutôt que d'augmenter la température du thermostat.



Coupez vos radiateurs, si vous ouvrez les fenêtres pour aérer.

Fermez les volets dès que la température extérieure baisse et que la nuit tombe.



1°C en moins, c'est environ 7% d'économies sur vos consommations d'énergie

En cas d'absence prolongée, baissez le chauffage (12 à 14°C conseillés)*.

** Si l'équipement ou l'installation le permet.*

Un radiateur efficace, c'est un radiateur pas encombré, ni dessus, ni devant et dépoussiéré.



Branchez-vous malin

La consommation électrique individuelle concerne principalement les appareils électroménagers (53 %), les équipements multimédias (19 %) et l'éclairage (8 %).

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les ampoules basse consommation, c'est 3 à 5 fois moins d'électricité consommée.
- Une ampoule LED, c'est 5 à 10 fois moins d'électricité consommée.
- L'étiquette énergie renseigne sur les consommations d'énergie de chaque appareil. La classe A pour les plus économes.

LE MULTIMÉDIA

Ne laissez pas les appareils en veille.

Allumez le téléviseur et l'ordinateur uniquement quand vous les utilisez.

Débranchez les chargeurs (téléphone, ordinateur...) quand la recharge est terminée.

Plusieurs appareils branchés sur une multiprise avec interrupteur peuvent être éteints tous en même temps.



À l'entrée dans votre logement, Orvitis vous offre un pack d'ampoules basse consommation

L'ÉCLAIRAGE

Profitez au maximum de la lumière naturelle.

Éteignez la lumière des pièces inoccupées.

Dépoussiérez régulièrement vos lampes et luminaires.



LES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Préférez les programmes éco / basse température et les cycles courts pour le lave-linge ou le lave-vaisselle.

Ne mettez le lave-linge en marche que lorsqu'il est rempli au maximum.

Préférez le séchage du linge à l'air libre plutôt qu'au sèche-linge.



Consommer sans se noyer

L'eau est une ressource à préserver, essentielle à la vie. Chez les particuliers, 93 % sont utilisés pour l'hygiène, les sanitaires, la lessive, la vaisselle et l'entretien du logement, contre 7 % pour la boisson et la préparation des repas.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Une personne consomme en moyenne 140 litres d'eau par jour, soit 4 m³ par mois
- Un bain : entre 150 et 200 litres
- Une douche de 4 à 5 minutes : entre 60 et 80 litres
- Une chasse d'eau : 6 à 12 litres
- Une vaisselle à la main : de 10 à 30 litres
- Un cycle de lave-linge : en moyenne 60 litres



Prenez une douche plutôt qu'un bain.

Coupez l'eau pendant le brossage des dents, le rasage, sous la douche pendant le savonnage.

Ne rincez pas la vaisselle sous l'eau courante.

 Un mousseur ou aérateur, installé sur le robinet, réduit le débit d'eau de 30 %



Utilisez un minuteur qui vous avertit que cela fait 5 mn que vous êtes sous la douche



Mettez le lave-linge en marche lorsqu'il est rempli au maximum.



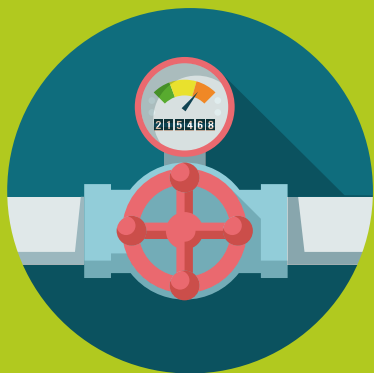
Petites fuites, grosses dépenses

- Un robinet mal fermé et le gaspillage c'est environ :
- 5 litres par heure pour du goutte à goutte,
 - 16 litres à l'heure pour un mince filet d'eau,
 - 63 litres à l'heure pour un filet d'eau.

Une chasse d'eau qui coule, le gaspillage représente environ 25 litres à l'heure !

Détecter les fuites

Relevez le(s) index sur le(s) compteur(s) d'eau de votre logement, au coucher et à votre réveil. Si aucune installation utilisant de l'eau n'a fonctionné pendant la nuit, ils doivent être identiques.



Une chasse d'eau qui se remplit régulièrement peut également vous alerter.



Comparez vos factures d'eau. Elles doivent être stables entre deux périodes, si vous n'avez pas changé vos habitudes dans votre logement.



Orvitis à vos côtés

Dans la plupart des logements, les compteurs sont télé-relevés régulièrement. En cas d'anomalies (consommation en hausse, compteur tournant continuellement..), Orvitis vous alerte. Vérifiez alors vos installations pour déceler la fuite éventuelle. Et selon, réparez vous-même ou contactez Orvitis.



Un air sain, une vie sereine

Aération et ventilation : le couple complémentaire pour préserver la qualité de l'air que vous respirez dans votre logement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

→ La ventilation du logement est essentielle pour évacuer les polluants, l'humidité et les odeurs.

→ La VMC assure le renouvellement de l'air en continu, en aspirant l'air de l'intérieur (par les bouches d'extraction) pour faire rentrer de l'air neuf de l'extérieur via les grilles d'aération dans les murs et fenêtres.

→ Une aération insuffisante peut conduire à la formation de condensation sur les murs, à l'apparition de taches d'humidité ou de moisissures, au décollement des papiers peints...

Aérez votre logement 5 minutes chaque jour, en ouvrant grand vos fenêtres. En hiver, n'oubliez pas d'éteindre les radiateurs.

En été et en période de forte chaleur, ouvrez de préférence le matin, pour rafraîchir aussi la température ambiante.

Ne bouchez pas les entrées d'air et les bouches d'aspiration. Pensez à les dépoussiérer ou à les nettoyer 2 fois par an.



Évitez de fumer dans votre logement : le tabac est la première source de pollution dans l'habitat.

Moins jeter & mieux trier

Le tri des déchets est indispensable pour les recycler, pour préserver l'environnement. Leur collecte et leur traitement sont financés par la Taxe des Ordures Ménagères ou la redevance incitative⁽¹⁾.

LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Une personne produit en moyenne 590 kg de déchets par an : 360 kg se retrouvent dans nos poubelles et conteneurs de tri et 230 kg dans les déchetteries.



→ Ce symbole signifie que le produit ou l'emballage est recyclable. Il pourra être transformé pour un nouvel usage.



Profitez des sites de compostage partagés, installés à proximité de certains bâtiments.



**ALLÉGEZ VOS POUBELLES,
RÉDUISEZ VOS CHARGES**

Limitez les emballages inutiles lors de vos achats. Privilégiez les écorecharges, les produits au détail ou en vrac.

Optez pour des produits réutilisables : exemple les verres plutôt que les gobelets jetables.

Si possible, préférez les produits qui ont une grande durée de vie et qui sont réparables.

Réutilisez les sacs en plastique pour vos courses ou mieux utilisez un panier ou un cabas.



Pour vos courses, utilisez le sac en plastique recyclé remis à votre entrée dans le logement

**UNE COLLECTE ADAPTÉE
À CHAQUE DÉCHET**

Dans des bacs ou conteneurs, avec un code couleurs pour identifier les produits recyclables comme le verre, les papiers et cartons, certains plastiques, les métaux (boîtes de conserve, cannettes, aérosols...).

En déchetterie ou ramassage organisé : les encombrants, trop volumineux pour être mis à la poubelle, les petits appareils électroménagers...

Des points de collecte particuliers pour les ampoules, les piles...

Points de compost : les restes alimentaires, les déchets organiques...

(1) Pour en savoir plus contactez votre Communauté de Communes, responsable de la collecte et du traitement de vos déchets.



Éco-consommateurs

Dans le respect des enjeux du développement durable, Orvitis s'attache à préserver l'environnement et améliorer la performance thermique des bâtiments, pour accompagner les familles dans la maîtrise des consommations d'énergie et au-delà des dépenses pour le logement.

Eau, chauffage, électricité... un guide avec des informations générales et simples sur les moyens individuels et les actions personnelles pour réduire ses consommations d'énergie et d'eau : des gestes écologiques, des gestes économiques. Mais aussi des gestes éco-citoyens sur le tri des déchets ou encore quelques conseils pour la santé en particulier pour préserver la qualité de l'air respiré dans le logement.

Compléments d'informations et conseils pratiques sur les économies d'énergies

www.infoenergie-bourgogne.org
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
www.ademe.fr

Auprès de votre agence Orvitis

Agence Urbaine
6 rue de la Fontaine du Mail
Chenôve

Agence Est Côte-d'Or
5 rue Henri-Marc
Chevigny-Saint-Sauveur

Agence Haute Côte-d'Or
3 rue des Ordonnances de 1945
Montbard

Agence Sud Côte-d'Or
1A rue Marie-Noël
Beaune



Office Public de l'Habitat de la Côte-d'Or
17 boulevard Voltaire
BP 90104 — 21001 DIJON Cedex

www.orvitis.fr

0 810 021 000 Service 0,06 € / mn
* prix appel